

DT Portail Cabinet, DT Portail Personnel, et DT Portail-Client, v. 2020.3.0 Bulletin de l'utilisateur 8655: Mise à jour

31 juillet 2020

DESTINATAIRES

Tous les utilisateurs de DT Portail Cabinet et de DT Portail Personnel.

Ce bulletin de l'utilisateur explique les améliorations et les changements apportés à cette version de DT Portail Cabinet, DT Portail Personnel et DT Portail-Client.

Pour consulter la version anglaise de ce bulletin de l'utilisateur, cliquez ici.

CHANGEMENTS

Nom de l'expéditeur des notifications par courriel

Pour vous assurer que les notifications par courriel sont bien reçues par les membres de votre personnel et vos clients, nous avons mis à jour le nom de l'expéditeur sur les notifications par courriel à **Thomson Reuters** et l'adresse courriel de l'expéditeur à **no-reply@thomsonreuters.com**. Les réponses des membres du personnel et des clients continueront d'être envoyées à l'adresse Répondre à spécifiée dans le modèle de notification. Pour plus de renseignements sur les notifications de DT Portail Cabinet, veuillez consulter <u>Messages de notification envoyés par DT Portail Cabinet</u>.

AIDE ET SOUTIEN

Section Aide et directives d'utilisation

Pour obtenir des réponses à vos questions sur l'utilisation de DT Portail Cabinet, DT Portail Personnel ou

DT Portail-Client, accédez à la section Aide et directives d'utilisation en cliquant sur le bouton et en sélectionnant un sujet. Vous pouvez également utiliser le champ en haut du menu Aide pour rechercher des sujets. Pour plus de renseignements, consultez <u>Trouver des réponses à vos questions à propos de DT Portail Personnel</u>.

Soutien technique